

L'oraison funèbre

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasensteim & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du 1^{er} trimestre 1907.

Triste rappel.

La terrible explosion de Toulon, mardi dernier, a réveillé, chez nous, le souvenir de l'explosion de l'arsenal de Morges, en mars 1871.

Bien qu'elle n'eût pas l'importance de celle de Toulon, la catastrophe de Morges n'en fit pas moins de trop nombreuses victimes et causa de sérieux dommages.

Ainsi en rendait compte un de nos journaux:

Voici quelques détails recueillis au premier moment sur la terrible explosion qui a détruit les magasins de l'arsenal de Morges.

Un certain nombre d'ouvriers de l'arsenal, et environ 70 internés français, travaillaient dans les combles du long bâtiment qui ferme à l'ouest la grande cour du château de Morges, à mettre en ordre des munitions apportées par l'armée française. Vers 4 1/2 heures une explosion terrible dispersa en les mutilant les internés français, en tuant plusieurs, en brûlant et blessant beaucoup; la poudre qu'ils maniaient avait pris feu au moment où l'on achevait de clouer une caisse de cartouches, disent les uns, par l'explosion d'une cartouche dont le fulminant aurait pris feu quand on en enlevait la balle, disent les autres.

Cette première explosion mit le feu aux combles du bâtiment servant de magasin à l'arsenal et bientôt les flammes tourbillonnaient sur des monceaux de poudre.

La population attirée par l'explosion se pressait autour du foyer de l'incendie et les pompes se mettaient en batterie pour essayer de conjurer de nouveaux désastres, quand une seconde explosion, plus terrible que la première, fit voler en éclats la salle d'artifice attenant au mur occidental du château. Cette explosion fut épouvantable et lança à 100 mètres et plus de distance les poutres de la toiture. L'une atteignit à la tête un citoyen de Morges, le lieutenant Thury, aide-major du bataillon de carabiniers qui vient de faire la campagne du Jura, et chef de l'une des pompes de Morges; ce père de cinq enfants, aimé et estimé de chacun tomba, pour ne plus se relever!

Au-dessous des magasins d'équipement et de harnachement qui brûlaient dans les combles, étaient remisées trois batteries d'artillerie qui étaient rentrées depuis peu de jours de leur service de campagne. Une seule était encore chargée en guerre, et les 24 coffrets de cette batterie contenaient environ 700 obus, shrapnels et autres projectiles explosibles. Au moment de l'effondrement du magasin, l'incendie gagnant les caissons fit éclater l'un après l'autre ces projectiles qui semaient leurs fragments à 200 et 300 mètres du foyer de ce volcan.

Jusqu'à 7 heures ce fut un feu roulant d'ex-

plosions. Enfin le feu s'apaisa; tout avait brûlé, tout avait éclaté, et cependant durant la nuit, et jusqu'à aujourd'hui à midi, des explosions violentes sont venues encore de moment en moment rappeler que le danger n'était pas entièrement disparu, et empêchant d'aller chercher parmi les décombres les tristes restes des victimes.

Le nombre des malheureux qui ont succombé est encore inconnu. Sept cadavres ont été recueillis jusqu'à présent. Le chiffre des blessés est bien supérieur.

Quant aux dégâts matériels du château et de ses dépendances, des maisons et rues avoisinantes, ils échappent à toute description; toits enfoncés, tuiles gisant sur le sol, vitres brisées, portes et fenêtres arrachées de leurs gonds, scène de destruction qu'achève le deuil qui frappe toute la population vaudoise et étrangère. Trop de vies d'hommes ont été fauchées dans leur fleur pour qu'on s'attache à quelques pertes matérielles.

*

On écrivait de Morges, au même journal, en date du 4 mars:

Trente des internés français qui travaillaient à l'arsenal de Morges faisaient défaut à l'appel général des compagnies ordonné hier. Sept de ces hommes ont été recueillis blessés dans la ville, en sorte que la perte de vies humaines s'élève probablement de ce chef à 23. De nouveaux cadavres ont été retrouvés au nombre de 13. En outre 2 civils sont morts de leurs blessures.

Caractères nationaux.

Quand un objet fait résistance
L'Anglais roide et froid s'en offense,
L'Italien est désolé,
L'Espagnol est inconsolable,
Le Suisse se donne à tous les diables,
L'Allemand se console à table,
Le Français est tout consolé.

Renseignement. — Un de nos corps de musique donnait un concert à Tivoli.

Un étranger s'approche de l'un des exécutants:

— Pardon, monsieur, oserais-je vous demander quel est le morceau qu'on vient de jouer?
— C'est le numéro 5, monsieur.

Mariage select. — Un petit monsieur du monde « chic » vient de se marier.

— Hélas oui, ma femme n'est pas belle, elle est même fort laide, je le reconnais... Mais elle m'a apporté un million d'indemnité.

Un philosophe. — Un pick-pocket passe en jugement.

— Que faites-vous pour vivre? demande le président.

— Mon Dieu! m'sieu... je prends les choses comme elles viennent.

L'oraison funèbre.

CONNAISSEZ-VOUS rien de plus pénible, de plus douloureux parfois — pour les auditeurs — que ces longs discours prononcés sur une tombe, quand il pleut ou qu'il souffle une bise glacée, ou au contraire lorsqu'un soleil de feu vous brûle la peau sous les habits noirs? Des vieillards, de frères jeunes gens menacent de tomber en syncope, une famille en larmes n'attend que le moment où elle pourra s'arracher à la banale et froide cérémonie, au contact des indifférents dont les sympathies sonnent faux, pour rendre dans l'intimité le culte du cœur au cher disparu; mais, impitoyable, l'orateur continue de déverser les hommages à la mémoire du défunt et les pseudo-consolations à ses parents, et sous les flots de sa larroyante éloquence les têtes se courbent comme, sous la pluie, les fleurs des tertres funéraires.

Ce supplice-là fut épargné aux bonnes gens qui accompagnaient à sa dernière demeure le vieux Patet, père de notre ami David. Le pasteur, ne pouvant se rendre au cimetière, avait prié le régent de prendre la parole à sa place. Patet père était aimé de tout le village, aussi la population entière entourait-elle la fosse béante. Cette affluence intimidait-elle l'instituteur? Le fait est que pour toute oraison funèbre il prononça ces seules paroles:

« Messieurs,

« Notre concitoyen Patet est maintenant là. (Du doigt l'orateur montrait le fond de la tombe.) Les uns disent du bien de lui, les autres en disent du mal; pour moi, je n'en dirai ni bien ni mal, et, si vous voulez m'en croire, laissons-le là et retournons-nous-en. »

Et, tandis que la foule se dispersait, un vieux fit à son voisin:

— Tot parâi, n'è onco pas tot fou, noutron régent!
V. F.

De la veine! — Un pauvre diable rentrant chez lui pendant la nuit et par un froid de vingt degrés au-dessus de zéro, se perd dans les neiges. Il est recueilli et transporté chez lui, les pieds et les mains gelés. Aussitôt son logis est envahi par une bande de bonnes femmes qui s'exclament et s'apitoient.

— Heureusement, dit l'une d'elles, que cela n'est pas arrivé au mois d'août, la gangrène aurait pu s'y mettre!
T.

Un tir fédéral au XVI^e siècle.

On sait que c'est à Aarau, en 1824, que fut fondée la Société suisse des carabiniers et que le premier tir fédéral eut lieu dans cette ville du 7 au 14 juin. Ce qui est moins connu, c'est le tir de l'an 1559, auquel furent appelés les arquebusiers du canton de Berne et de ses pays sujets. Pierrefleur, le banderet d'Orbe, en parle ainsi dans ses *Mémoires*:

« Le premier Dimanche de May (1559), fust tiré un prix d'arquebuse à Berne, auquel furent envoyez les compagnons de toutes les Chastellanies du Pays-de-Vaud. De la ville d'Orbe en